

- RAPPORT D'ACTIVITÉ -



2025



cpie
LOIRE ANJOU

Sommaire

RAPPORT MORAL

p.3

APPARTENANCE À UN RÉSEAU

p.4

LE CPIE LOIRE ANJOU / NOS MISSIONS

p.5

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

p.6

L'ÉQUIPE SALARIÉE

p.7

2025 EN BREF

p.8 à 19

Zoom sur plusieurs
de nos actions

D'OÙ VIENT ET OÙ VA L'ARGENT DU CPIE
LOIRE ANJOU EN 2025 ?

p.20

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

p.21

NOS PARTENAIRES 2025

p.22

PERSPECTIVES ET ÉVÉNEMENTS 2026

p.23

Rapport moral



2025 c'était l'année des 45 ans d'existence du CPIE Loire Anjou. Cela a été l'occasion, lors de notre assemblée générale, d'organiser une remise de médailles de l'engagement associatif auprès de Jacques BOISLEVE et Yves NAUD, deux figures historiques du CPIE Loire Anjou. Merci à nos deux bénévoles pour leurs 90 ans d'engagement au service de notre association depuis sa création en 1980, chapeau bas Messieurs !

La charge de travail était toujours soutenue, comme en 2024. A cela s'est ajoutée l'annonce du départ de Pierre, salarié historique du CPIE, pour raisons personnelles. Nous nous étions engagés dans une co-direction avec Pierre et Christine. Ce départ ne permettait plus d'assurer

cette organisation. Le CPIE s'est donc lancé dans une réflexion sur l'organisation interne de l'association. Le choix a été fait par les administrateurs de recruter deux responsables de pôles afin d'aider les salariés dans leur quotidien. L'objectif était également d'optimiser une structuration du travail afin d'aller vers une organisation plus efficiente et collective. De plus un poste temporaire a été créé afin d'accompagner cette démarche.

En 2025, le sujet des locaux du CPIE Loire Anjou a été une nouvelle fois sur la table. Nous vous avons présenté, il y a un an, un beau visuel qui projetait le CPIE dans la gestion d'un espace naturel. Ce projet avait suscité beaucoup d'enthousiasme, mais n'est

malheureusement plus d'actualité. Nous travaillons sur un nouveau projet, qui devrait nous permettre d'accueillir nos 25 salariés et surtout de recevoir du public, ce qui reste une forte préoccupation pour notre association.

Le territoire de cœur du CPIE Loire Anjou a toujours été les Mauges. En 2025, nous avons retravaillé puis contractualisé avec Mauges Communauté une nouvelle convention ambitieuse pour 3 ans. Cette contractualisation consolide la reconnaissance forte de la collectivité pour notre travail au service du territoire des Mauges.

Inversement en 2025, l'Union Régionale des CPIE Pays de Loire a vu l'arrêt brutal de la subvention de la région Pays de la Loire, qui existait depuis 20 ans. Un impact fort de 50% sur le budget du réseau.

Pour autant, l'année 2025 se termine une nouvelle fois sur une santé financière satisfaisante pour le CPIE Loire Anjou.

Le CPIE Loire Anjou est détenteur depuis environ 15 ans d'un Fonds de Dotation devenu inactif. Ce fonds a

été remis à jour administrativement pour pouvoir fonctionner à nouveau. Un projet plus large est en cours de réflexion sur le territoire des Mauges pour permettre de capter et redistribuer des fonds dédiés à l'environnement et à la transition écologique.

Le label CPIE « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement » a fait l'objet, en fin d'année 2025, d'une demande officielle de renouvellement auprès de l'Union Nationale des CPIE. Ce label à l'initiative de 4 ministères est octroyé pour une période de 10 ans et l'association doit répondre aux critères d'attribution. Notre association coche l'ensemble des critères et c'est avec sérénité que nous nous préparons à ce renouvellement.



Philippe Blanchard

LE PRÉSIDENT



Appartenance à un réseau national



UN RÉSEAU NATIONAL : 90 ASSOCIATIONS RÉPARTIES DANS 63 DÉPARTEMENTS

Créé au début des années 70 à l'initiative des ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture, de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports, le réseau des CPIE* est animé par l'Union Nationale, reconnue d'utilité publique. À l'échelle nationale, ce sont 78 CPIE et 12 Unions régionales qui constituent le réseau.

La spécificité de notre réseau d'associations est de co-construire au quotidien, avec les habitantes

et habitants et l'ensemble des acteurs des territoires, des projets pour répondre à ces défis - environnementaux et sociétaux - en cohérence avec sa charte nationale.

- Être à l'écoute des territoires, des citoyennes et citoyens, de leurs envies et de leurs besoins, car les habitantes et habitants sont les premiers acteurs de la transition écologique et solidaire,
- Connecter entre eux les habitantes et habitants et les acteurs d'un même territoire pour « agir en solidaire et non en solitaire »,
- Coopérer et agir en commun pour un monde écologique et soudé.

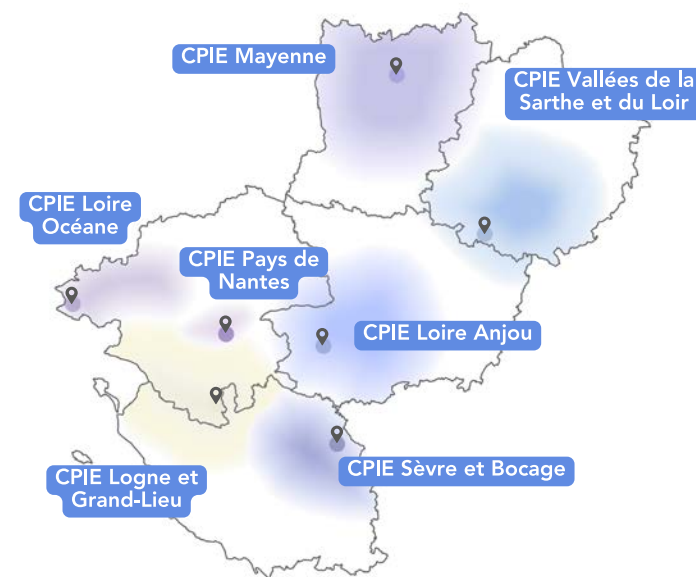
UN RÉSEAU RÉGIONAL : 7 CPIE EN PAYS DE LA LOIRE

Soucieux de proposer des projets communs et cohérents à l'échelle régionale, les 7 CPIE de la région se sont réunis au sein de l'Union Régionale des Pays de la Loire (URCPIE) depuis 2005.

Ce regroupement associatif constitue un espace de dialogue et est devenu une véritable force auprès de nos partenaires régionaux. Cette structuration et cette dynamique font de nous un réseau accessible, mobilisable et mobilisateur. Chaque association a développé un savoir-faire et des compétences propres en réponse aux enjeux de son territoire d'intervention.

Par la connaissance fine de leur territoire,

des acteurs en présence, des logiques et des problématiques locales de développement durable, les CPIE animent le dialogue territorial pour co-construire, avec toutes les parties prenantes, un territoire durable pour demain.



LE CPIE LOIRE ANJOU

Depuis 45 ans, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire Anjou cherche à renseigner et sensibiliser les habitants et acteurs du territoire sur l'environnement dans les Mauges et plus généralement en Maine-et-Loire.

L'association a initialement développé une action de mise à disposition des connaissances qui s'est progressivement enrichie d'expertises techniques et d'accompagnements au service du territoire. Elle travaille aujourd'hui avec tous types d'acteurs, privés comme publics : collectivités, entreprises, établissements d'enseignement, agriculteurs, associations, habitants, services de l'État, syndicats...

Fort de son expérience et de son ancrage local, le CPIE Loire Anjou œuvre à faire évoluer sa posture vers une véritable stratégie territoriale de concertation. Il se positionne en facilitateur de l'action commune, méthode qui valorise la parole de chaque acteur et suscite le dialogue entre eux, pour faire progressivement émerger un intérêt commun à traiter le sujet ensemble.

L'association réalise une pluralité de missions entre animation et développement de projets, sensibilisation, éducation, valorisation, expertise technique, recherche scientifique... Les projets sont conduits dans une dynamique territoriale avec une volonté de partage pour amener collectivement à la prise en compte des enjeux de transitions environnementales et sociétales.

NOS MISSIONS

Le CPIE Loire Anjou souhaite œuvrer pour le déploiement d'un modèle de société durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux. Nous déployons ainsi nos projets selon quatre grands types de missions au sein desquelles l'initiative et l'innovation occupent une place centrale :

**SENSIBILISER
ÉDUCER
ACCOMPAGNER
EXPERTISER**



**Aujourd'hui, le
CPIE Loire Anjou
mène des actions
dans les domaines
suivants :**

**JARDIN BIODÉCHETS
ALIMENTATION
SANTÉ
ÉNERGIE - CLIMAT
NATURE EN VILLE &
VILLAGE
BIODIVERSITÉ**

Découvrez ici notre projet associatif
2026-2029 :



Statutairement, le CPIE Loire Anjou est composé de trois collèges : collectivités locales, associations et entreprises et personnes physiques. Il fonctionne avec un Conseil d'Administration de 37 membres (et 25 voix), un Bureau (**membres en gras ci-dessous**).

1^{er} COLLÈGE COLLECTIVITÉS

Commune de Beaupréau-en-Mauges

M. Joseph CHAUVIRÉ
Mme Elsa JOSSE
M. Olivier MOUY

Commune de Chemillé-en-Anjou

Mme Fanny GODIN
M. Christian PEZOT
M. Thomas TREMBLAY

Commune de Mauges-sur-Loire

M. Gilles ALLAIN
M. Christophe JOLIVET

Commune de Montrevault-sur-Èvre

M. Benoit BRIAND
Mme Isabelle HAIE
Mme Muriel VANDENBERGHE

Commune d'Orée d'Anjou

M. Vincent LERENDU
M. Michel PAGEAU

Commune de Sèvremoine

Mme Catherine BRIN
M. Emmanuel GUILLOTEAU
M. Thierry ROUSSELOT

Mauges Communauté

Mme Isabelle BILLET
M. Didier HUCHON
M. Gilles PITON

Commune de La Séguinière

Mme Yolaine BOSSARD

2^e COLLÈGE PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVÉ

M. Jean-Jacques BLAZEIX **Vice-Président**

Association ZD (Zéro Déchets)
en Mauges

M. Benoît FEUNTEUN **Membre du Bureau**

Fédération des centres sociaux
de Maine-et-Loire et Mayenne

M. Guillaume FLEURY **SILÉO**

M. Thierry GATÉ
Association RABLE
(Recherches Archéologiques
dans le Bassin de la Loire
et de l'Èvre)

M. Hervé MÉNARD **Trésorier**

Association ELLA
(Energie Loire Layon Aubance)

M. Jean-Luc TRICOIRE
Association GRAHL (Groupe de
Recherche et d'Archivage en
Histoire Locale)



3^e COLLÈGE MEMBRES ACTIFS PERSONNES PHYSIQUES

M. Marc BARON

M. Philippe BLANCHARD **Président**

Mme Thérèse BLAZEIX **Membre du Bureau**

Mme Céline GRASSET

M. Gildas GRÉGOIRE **Secrétaire**

M. Patrice LEMESLE **Vice-Président en charge du bénévolat**

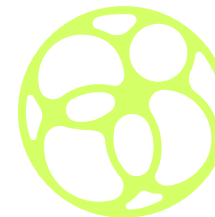
Mme Céline MACÉ

Mme Diane MAZÉ

Mme Jocelyne PINEAU

M. David RENEVRET

M. Michel YOU



M. Marc BARON et M. David RENEVRET participent
aux réunions de Bureau en tant qu'invités.

M. Jacques BOISLÈVE participe aux réunions de
CA en tant que personne invitée permanente.

L'équipe salariée

AU 9 JUIN 2026

BIODIVERSITÉ

Emmanuel DOUILLARD

Coordinateur de projets
en gestion de milieux naturels

Olivier DURAND

Chargé d'action Biodiversité

Clémence GORGET

Coordinatrice de projets
en gestion de milieux naturels

Servane NOËL

Chargée d'action Biodiversité

Élodie PAILLOCHER

Chargée d'action Biodiversité

Thomas ROCHARD

Chargé d'action Biodiversité

Paulin SCOUARNEC

Chargé d'action Biodiversité

Lory TOURNEUX

Chargé d'action Biodiversité

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Mariette BRUNETIÈRE

Chargée d'action
Eau - Jardin

Émilie JOUANNEAU

Chargée d'action
Santé - Environnement et Alimentation

Cécile LEMOUL

Chargée d'action
Santé - Environnement et Alimentation

Alizée LORRAIN

Coordinatrice de projets
« Nature en ville & village »

François MALINGE

Chargé d'action
Transition écologique

Étienne MARTELLIÈRE

Coordinateur de projets
« Nature en ville & village »

ÉDUCATION

Caroline BELLION

Chargée d'action
Éducation à l'environnement

Timothée MARNÉ

Chargé d'action
Éducation à l'environnement

Mathilde TAFIKAHARISON-GUET

Chargée d'action
Éducation à l'environnement



SERVICES GÉNÉRAUX

Freddy BEREYZIAT

Responsable du Pôle Environnement -
Cadre de vie - Éducation

Nathalie BIGEARD

Assistante Vie associative
& Communication

Catherine GOUEFFON

Responsable du Système de
Management

Christine HAUGOMAT

Directrice

Bérénice POHARDY

Assistante administrative

Cindy TUYSUZIAN

Comptable

Convaincus de la nécessité d'offrir à chacun (collégiens, lycéens, étudiants, adultes en reconversion) la possibilité de découvrir nos métiers, nous nous appliquons à accueillir chaque année des stagiaires. En 2025, Isaac, Maëva, Florent, Axel, Florian et Thelma ont partagé notre quotidien pour quelques jours ou quelques semaines.

Bon vent à chacun d'entre eux.

PHOTO PRISE LE 3 NOVEMBRE 2025



2025 en bref

Zoom sur plusieurs de nos actions



ANIMATIONS SCOLAIRES

« JE RÉDUIS MES DÉCHETS EN JARDINANT AU NATUREL »

Le programme « *Je réduis mes déchets en jardinant au naturel* » est un programme d'animations à destination des classes du CP au CM2. Il est constitué de 5 demi-journées d'animations pour éduquer et sensibiliser au tri, au recyclage des déchets au jardin et au jardinage au naturel. Ce programme est porté et financé par le Service Déchets de Mauges Communauté depuis 2012. Il est coordonné, conçu et animé par le CPIE Loire Anjou. En 2025, 6 classes (125 élèves) en ont bénéficié. Au début de l'année scolaire, un animateur du CPIE Loire Anjou rencontre l'enseignant pour présenter le programme et conseiller sur l'aménagement du jardin si besoin. Les animations se déroulent au fil des saisons, c'est l'occasion d'aborder avec les élèves le cycle de la matière, le cycle de vie d'une plante, les rôles de la biodiversité et de pratiquer le jardinage en lien avec les notions abordées. Entre chaque animation, les élèves entretiennent le jardin, observent, échangent avec leurs familles. Certains enfants ont pu témoigner qu'ils avaient mis en application chez eux ce qu'ils avaient découvert lors de séances d'animation. Certains ont réalisé des semis avec leurs parents ou fait des essais, d'autres ont demandé à disposer d'un bout de jardin familial.

Les questions et récits d'expériences constituent

un moteur en début de séance pour poursuivre les découvertes. Le jardin s'agrémente au fil des séances avec les semis réalisés et les plants rapportés par ceux qui le souhaitent. Les élèves sont enthousiastes, c'est un plaisir de voir évoluer les élèves pour les animateurs et de constater que les enseignants poursuivent le jardinage les années qui suivent le programme.

RETOUR SUR TROIS ANS D'AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE

En 2022, le CPIE Loire Anjou et l'école publique « Les Garennes » de Champtoceaux, déposaient un projet d'Aire Terrestre Éducative (ATE), qui s'effectue sur 3 ans tel que prévu par le protocole de l'Office Français de la Biodiversité.

Après la découverte de plusieurs sites proches de l'école, les élèves en choisissaient un et commençaient leur phase d'exploration, d'appropriation et de compréhension du site choisi. Suite à quelques études du terrain, de la faune et de la flore, certains enjeux émergeaient de leurs pensées.

En 2024 et 2025, les enfants entraient dans un temps de valorisation avec la réalisation d'un compte-rendu proposant plusieurs actions aux agents et élus du service environnement de la commune.

Sur ces trois ans, le projet a demandé 40 jours de travail, permettant 27 animations mobilisant

jusqu'à trois animateurs, sur de multiples thématiques ; mais aussi l'accompagnement des enfants à la note d'intention livrée à la commune et les temps de coordination du projet entre l'équipe pédagogique des Garennes, l'OFB et l'animateur du CPIE Loire Anjou.

Ce projet aura permis de travailler de manière répétée avec 75 enfants (classes de CM1 et CM2), mais aussi de proposer à l'ensemble des élèves de l'école d'être sensibilisés par les CM1 accompagnés d'animateurs du CPIE Loire Anjou. Durant l'été 2025, 8 podcasts réalisés par les élèves ont été diffusés sur SUN Radio.

Depuis la fin de cette ATE, le partenariat se poursuit entre le CPIE Loire Anjou et les Garennes car les enfants travaillent sur des podcasts sur l'arbre pour l'été 2026. De même, d'anciens élèves arrivés au collège Georges Pompidou (Champtoceaux) se sont investis en tant qu'éco délégués et ont participé à créer des liens entre leur collège et le CPIE.

6590



**C'EST LE NOMBRE
D'ENFANTS SENSIBILISÉS
DANS UN CADRE SCOLAIRE
EN 2025**



PRÉSENCE SUR LES ÉVÉNEMENTS DU TERRITOIRE ET ÉCO-ÉVÉNEMENTS

Le CPIE Loire Anjou s'inscrit comme un acteur clé de la transition écologique sur le territoire des Mauges, en développant des actions variées au service des habitants, des collectivités et des acteurs locaux. À travers ses initiatives, il contribue à sensibiliser, accompagner et mobiliser autour des enjeux environnementaux actuels. Son engagement se traduit par une présence active sur le terrain, favorisant une dynamique collective et partenariale indispensable à la réussite des projets de territoire. Parmi ses actions structurantes, le programme *Le Fournil à idées* propose des animations autour des thématiques de la transition écologique qui visent à sensibiliser différents publics, encourager les échanges et susciter l'engagement citoyen.

Parallèlement, le dispositif « Éco-événement » accompagne les organisateurs d'événements dans les Mauges afin de les orienter vers des pratiques vertueuses en apportant son expertise pour réduire leur impact environnemental. L'association intervient ainsi à la fois en accompagnement personnalisé et en actions de sensibilisation directe, renforçant son rôle de facilitateur de la transition écologique locale. Notre implication se concrétise également par une participation à de nombreux groupes de travail et projets partenariaux et contribue notamment à des initiatives telles que l'organisation des rencontres TEPOS (territoire à énergies positives), la Semaine de l'alimentation portée par Mauges Communauté en collaboration avec les communes.

Enfin, le CPIE Loire Anjou assure une présence régulière sur le terrain à travers la tenue de stands

et d'animations lors de manifestations locales. Il participe ainsi à des événements tels que les festivals de la santé, la fête des cucurbitacées, les Journées du patrimoine ou l'inauguration du GR de l'Èvre. Ces temps d'échanges privilégiés avec le public permettent de renforcer la sensibilisation, de valoriser les initiatives locales et de consolider les partenariats existants, affirmant ainsi le rôle central du CPIE dans la dynamique territoriale des Mauges.

LE GRAND DÉFI BIODIVERSITÉ

Rendre accessible au plus grand nombre le thème de la biodiversité et des richesses naturelles, telle était l'ambition recherchée par le CPIE Loire Anjou en inventant le Grand défi biodiversité en 2012.

Neuf éditions plus tard, si la forme de l'événement a quelque peu évolué, l'ambition est toujours la même : accueillir le public dans un espace naturel (public ou privé), dans une ambiance familiale et décontractée, pour réaliser l'inventaire des espèces (faune et flore) du site et bien entendu sensibiliser à la diversité du vivant. Le concept, repris depuis par plusieurs CPIE de France nous motive toujours autant à faire perdurer l'événement !

A chaque édition, un nouvel espace, de nouveaux partenaires...

Pour cette édition 2025, ce sont les sœurs Piard qui nous ont accueilli dans leur propriété de Saint-Lambert-du-Lattay, le samedi 24 mai. L'événement, qui a permis de comptabiliser 670 entrées (gratuites comme à notre habitude), a été co-organisé par le CPIE Loire Anjou et la Communauté de Communes Loire Layon Aubance dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale. A nos côtés, comme chaque année, de nombreux partenaires ont été

mobilisés, notamment :

- La Maison de la nature,
 - Le Comité des fêtes de Saint-Lambert-du-Lattay,
 - La librairie Le Renard qui lit,
 - Le Quartet de l'école de musique, Moten swing et La Compagnie Chauffe-Brûle pour les pauses artistiques,
 - En Joue Connection, Popotte et pompette, Four Zitou et Gelati Ghizzoni pour les pauses gourmandes.
- Cet événement ne pourrait exister sans la présence des bénévoles qui assurent tout au long de la journée l'accueil du public, la sécurité, les animations et bien sûr l'inventaire aux côtés des salarié.es du CPIE Loire Anjou. Pour cette édition, ils étaient 51 à faire de cette journée une réussite.

Témoignage

J'ai vécu une très belle journée, dans un beau cadre, avec une organisation quasi parfaite et des animateurs passionnés et passionnants. Vivement la prochaine édition !
Bravo à vous.

Message d'un participant après l'événement





LA FÊTE DU SOL VIVANT

La première édition de *La Fête du sol vivant* s'est déroulée du 11 au 26 octobre dans les Mauges en partenariat avec le service déchets de Mauges Communauté et les associations de broyage du territoire. Cette fête est portée par le réseau compost citoyen et c'était la troisième édition au niveau national.

La Fête du sol vivant est dédiée au sol, jardinage au naturel, valorisation des végétaux, jardin zéro déchet. Une quinzaine pour apprendre sur la vie du sol, comprendre les techniques pour garder les ressources chez soi, imaginer ensemble comment bien capter le carbone dans nos sols qui en ont besoin.

Dans les Mauges, le programme de cette fête comprenait : des opérations de broyage sur l'ensemble des communes nouvelles ; des visites

de jardins qui participent déjà à la manifestation *Bienvenue dans mon jardin au naturel* et des animations sur la thématique du sol vivant (par exemple lors de la Fête des Cucurbitacées ou encore la présentation de l'intérêt d'une haie sèche dans la gestion des espaces verts par les services techniques de la commune de Sèvremoine).

Au total, près de 130 personnes du territoire ont été sensibilisées lors de cet événement.

En 2026, cette fête sera renouvelée sur le territoire des Mauges du 3 au 18 octobre.

LA HAIE ET LE BOCAGE : UNE THÉMATIQUE FÉDÉRATRICE AU FIL DES ACTIONS 2025

Dans un territoire profondément marqué par son bocage, le CPIE Loire Anjou place l'arbre et la haie au cœur de ses missions. À travers des actions variées - éducation, sensibilisation et inventaires de biodiversité - l'association accompagne son territoire dans la (re)découverte du fonctionnement écosystémique de ces éléments ; régulation hydrologique, adaptation et atténuation des changements climatiques, diversités écologiques, patrimoine naturel...

Des outils pédagogiques pour comprendre et ressentir :

Inscrits dans le cadre du Pacte en faveur de la Haie, les éducateurs du CPIE Loire Anjou ont développé des animations pour le grand public et les scolaires, en partenariat avec le SMIB. Privilégiant l'expérimentation, ces outils invitent à porter un regard nouveau sur le paysage bocager.

Une conférence pour croiser les regards sur le bocage :

Le 12 février 2025, le CPIE Loire Anjou a organisé une conférence consacrée au bocage, réunissant historien, géographe, écophysiologiste et agriculteurs. Les intervenants ont retracé l'histoire du bocage anthropisé par l'Homme, souligné la perte de 70 % du linéaire bocager en France entre 1960 et 2020, et valorisé l'importance d'essences diversifiées face au changement climatique. Cette soirée a également mis en lumière les défis techniques et financiers liés à l'entretien des haies, ainsi que la nécessité de sensibiliser agriculteurs et usagers pour préserver notre patrimoine paysager.

2551

C'EST LE NOMBRE D'HEURES DE BÉNÉVOLAT RÉALISÉES EN 2025



DÉFI FOYER À ALIMENTATION POSITIVE : QU'EST-CE QU'ON MANGE DEMAIN ?

D'octobre 2024 à juin 2025, des familles des Mauges ont relevé un défi un peu particulier : mieux manger, sans se ruiner, et surtout sans se priver de plaisir.

C'est le cœur du défi Foyers à Alimentation Positive, porté par le CPIE Loire Anjou et le GABB Anjou, avec trois partenaires locaux : le Centre Social Val'Mauges, le Centre Social Rives de Loire et Familles Rurales de Saint-André-de-la-Marche.

L'idée ? Accompagner 36 foyers répartis en 4 équipes vers davantage de produits bio, locaux et de saison, à leur rythme et selon leurs réalités. Pas de recette miracle, pas de pression : juste un cheminement, à plusieurs, avec bienveillance.

Au programme : ateliers cuisine, visites de fermes et magasin de producteurs, rencontres avec des diététiciennes, et bien d'autres découvertes : cuisson lowtech, zéro déchet, lactofermentation, jardinage au naturel... Autant d'occasions d'apprendre, d'échanger et de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Et les résultats ? Encourageants ! Les tickets de caisse montrent une progression de la consommation de produits labellisés bio. Le regard des participants sur leur alimentation a évolué : notion de localité, critères d'achat, conscience des étiquettes... Un vrai changement

de perception s'est amorcé.

Le 14 juin 2025, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas partagé pour clore l'aventure, une belle conclusion pour un défi réussi !



Téléchargez ici le livret de recettes et les conseils cuisines des participant.es



**36 FOYERS IMPLIQUÉS,
115 PERSONNES CONCERNÉES !**



Témoignage

« J'ai travaillé sur le défi « Foyer à alimentation positive », lors de mon stage de mars à juillet 2025.

Mon objectif était de partager et de valoriser le vécu des participant.es à travers un livret et des retranscriptions de témoignages.

Ayant fait l'analyse des résultats, je garde en tête qu'une partie de l'influence de ce défi n'a pas pu être mesurée. C'est l'influence de chaque participant auprès de leurs proches et celle des personnes qui ont participé au défi, comme moi, les animateurs.trices des structures relais, qui contribuent à faire rayonner ces messages et qui ne comptent pas dans les statistiques.

Ce défi a été une très belle expérience à vivre et très enrichissante. Je la recommande vivement !

MAËVA ELIE



LA CAMPAGNE DE MESURE DU RADON S'ADAPTE CHAQUE ANNÉE

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium présent dans les sols. Il constitue la deuxième cause de cancer du poumon en France après le tabac, ce qui en fait un enjeu majeur de santé publique, particulièrement dans les territoires classés en zone à potentiel radon significatif, comme celui des Mauges.

Pour la 4^e année, le CPIE Loire Anjou a déployé une campagne de sensibilisation et de mesure du radon sur Mauges Communauté : l'occasion d'informer les habitants et d'outiller les professionnels-relais sur cette thématique, et sur la qualité de l'air intérieur de façon globale.

La distribution d'un appareil de mesure est un atout pour mobiliser les habitants et rendre concret ces problématiques.

Objectifs principaux :

- Sensibiliser les habitants et acteurs locaux aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et du radon,
- Encourager l'implication des citoyens dans l'évaluation et la réduction des polluants intérieurs,
- Réaliser des mesures de radon et accompagner les foyers exposés à des niveaux élevés.

En France, la valeur de référence est fixée à 300 Bq/m³ :

- au-delà de ce seuil, le risque est considéré comme modéré et nécessite une vigilance et des actions de remédiation simples,
- au-delà de 1 000 Bq/m³, le risque devient élevé et des actions correctrices doivent être engagées rapidement.

Un accompagnement est proposé aux foyers concernés :

- par le CPIE Loire Anjou pour les situations

intermédiaires (jusqu'à 900 Bq/m³),

- par des professionnels qualifiés : l'association Alisée (au-delà de 900 Bq/m³ ou l'Agence Régionale de Santé pour les niveaux les plus élevés (au-delà de 2 000 Bq/m³).

Résultats clés :

- 5 animations grand public et 14 permanences d'information extérieures,
- 324 dosimètres distribués, 261 analysés, avec 20 résultats dépassant 300 Bq/m³, dont 3 au-delà de 1000 Bq/m³,
- 6 foyers ont bénéficié de conseils personnalisés pour réduire leur exposition au radon.

L'annonce d'un dépassement des seuils peut générer de l'inquiétude chez les familles. Pour limiter cet impact anxiogène, le CPIE renforce ses liens avec les professionnels de santé qui sont souvent les premiers interlocuteurs des familles. Les professionnels de santé sont plus à même de contextualiser le risque réel et prendre en compte les facteurs de risques (tabagisme). Les artisans sont également des acteurs clés à sensibiliser pour optimiser les solutions techniques de remédiation (newsletter dédiée, partenariat renforcé avec la Maison de l'Habitat). Dans la majorité des situations, des gestes simples comme une aération régulière permettent de réduire significativement la concentration en radon.

Le projet a mobilisé de nombreux partenaires : l'Agence Régionale de Santé, l'Agence de Sécurité Nucléaire, Mauges Communauté et des fonds propres du CPIE Loire Anjou.

Une coordination régionale a également été mise en place avec d'autres CPIE pour mutualiser les outils et bonnes pratiques.

Encore plus d'infos sur la qualité de l'air intérieur ici !



Témoignage

« Nous résidons depuis 1999, sur la commune de Rous-say dans une grange que nous avons rénovée près de l'ancienne carrière d'extraction d'uranium (terrain favorable à la concentration de radon). En 2018, nous avons réalisé une évaluation de la concentration radon de notre habitation qui s'est avérée plutôt satisfaisante puisque le résultat affichait 163 Bq/m³.

En 2021 et après avoir réalisé de gros travaux de rénovation et d'isolation de notre maison (changement et isolation de la toiture, rénovation et isolation du sol, remplacement des ouvertures et isolation des murs extérieurs...), nous avons participé à une nouvelle campagne de mesure radon qui a révélé un taux de 737 Bq/m³.

Le CPIE nous a alors proposé l'intervention de l'association Alisée pour faire un diagnostic de nos habitudes et de notre environnement. Un audit de notre logement nous a été remis en juin 2022 et nous avons tenu compte des recommandations de l'expert pour engager des actions correctives : installation d'une VMC au RDC dans la salle de bain et cuisine, installation d'une VMC à l'étage dans les WC et SDB, changement des grilles d'aération des fenêtres au RDC (de 30m³ nous passons à 45 m³), détalonnage des portes, étanchéité des canalisations et tuyaux...

Plus récemment, nous avons investi dans l'installation d'une VMI ce qui nous aide à maintenir un taux de radon acceptable qui oscille entre 250 et 350 Bq/m³. Nous avons également acheté un détecteur de radon et de qualité de l'air pour une maison plus saine.

Le CPIE nous accompagne depuis 2022 sur cette problématique et nous encourageons la population à effectuer les campagnes radon chaque hiver.

TÉMOIGNAGE D'UNE HABITANTE



LE CPIE LOIRE ANJOU, ACTEUR LOCAL D'UN RÉSEAU DE SURVEILLANCE NATIONAL : PROTOCOLE DE SUIVI DES MACRODÉCHETS EN LOIRE

En 2022, le CPIE Loire Anjou a été contacté par le CEDRE (CEntre de Documentation, de Recherche & d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des Eaux) pour participer à un projet national d'identification des macrodéchets en Loire.

Avec ce protocole, le CPIE Loire Anjou devenait le premier site d'étude sur la Loire et rejoignait 13 sites répartis sur les autres fleuves et rivières possédant un accès direct à la mer. En 2024, un second site s'est ouvert sur la Loire, plus en aval. Le maillage comprend maintenant 21 sites de suivi des macrodéchets sur toute la France.

L'étude porte ici sur les macrodéchets, c'est-à-dire des déchets d'origine humaine, dont un des côtés est supérieur à 0.5 cm. Les déchets plus petits (micro-déchets et nano-plastiques) ne sont pas pris en compte dans ce protocole. La méthode d'étude de ces macrodéchets échoués sur berges s'appuie sur un protocole de prélèvement, puis de caractérisation, et découle d'un protocole déjà mis en place sur le littoral pour l'échouage de déchets sur les plages.

Ces protocoles sont harmonisés. Ils permettent de comparer les résultats obtenus et d'identifier, à terme, quelle proportion des

déchets échoués sur le littoral provient de la mer et quelle proportion de déchets est issue des bassins hydrographiques (à l'intérieur des terres).

Le prélèvement est réalisé le long d'une section définie de 100 mètres linéaires et sur toute la largeur de la berge (fluctuante suivant le niveau d'eau).

Sur ce transect, tous les macrodéchets échoués et visibles sont prélevés.

Ce protocole est appliqué en binôme par deux salarié.es du CPIE Loire Anjou, 4 fois par an sur



les périodes de février, avril, juillet et octobre. Le site se situe à Saint-Florent-le-Vieil, sur la commune de Mauges-sur-Loire. Une présentation et un temps d'échanges ont été réalisés avec le pôle technique en charge de ce secteur.

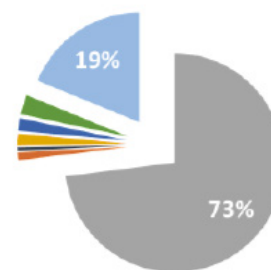
Depuis 2023, 1 707 déchets ont été récoltés et identifiés, dont 697 sur l'année 2025.

TYPOLOGIE DES DÉCHETS hors fragments < 2,5 cm et polluants chimiques

Composition des déchets (L'abbaye, 2025)

Pourcentage du total de déchets

- Matériau Polymère Artificiel
- Caoutchouc
- Vêtement / textile
- Papier / carton
- Bois usiné / travaillé
- Métal
- Verre et céramique
- Produits chimiques





ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS À LA MISE EN PLACE DE PLANS DE GESTION DURABLE DE L'ESPACE PUBLIC

Le CPIE Loire Anjou accompagne actuellement plusieurs communes du territoire sur les sujets de Nature en ville. Ces projets visent à accompagner les communes sur la gestion durable de leurs espaces publics (espaces verts, voirie, places publiques, cours d'écoles, cimetières, terrains sportifs...) en prenant en compte les enjeux liés à la biodiversité, au climat, à la ressource en eau et à la valorisation des résidus végétaux.

L'accompagnement proposé s'adapte au niveau d'avancement de chaque commune. Il peut prendre la forme d'un appui organisationnel (aide à la définition de la stratégie, élaboration et suivi de plans de gestion) et/ou d'un accompagnement technique (co-construction d'outils, sensibilisation et montée en connaissances des agents et des élus, suivi de la déclinaison opérationnelle...).

En 2025, le CPIE a notamment débuté l'accompagnement de la commune de Segré-en-Anjou-Bleu par un état des lieux des pratiques



d'entretien des espaces publics : un temps de culture commune autour de la gestion durable des espaces publics a été proposé à l'ensemble des agents des services techniques, permettant d'établir une vision partagée du projet. Un entretien collectif a ensuite permis de recueillir les pratiques, les besoins, les freins et les ressentis identifiés par les agents.

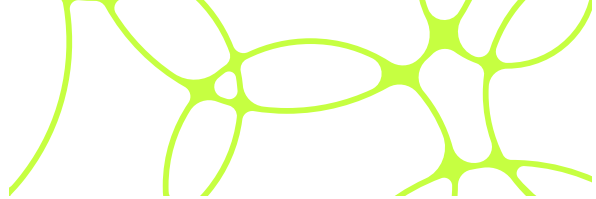
Par la suite, des visites-terrains ont été réalisées avec les chefs d'équipe des différents pôles sur des sites phares (cimetières, terrains de sport, cœur de bourgs, parcs...) afin de compléter les entretiens.

Les éléments de ce diagnostic ont été présentés à 12 élus de différentes délégations, offrant l'opportunité d'échanger sur les perspectives et de renforcer la culture commune autour de ces enjeux.

La cartographie des espaces publics est en cours de numérisation. Cet outil permettra de disposer de données quantitatives essentielles pour définir, lors des comités de pilotage, la feuille de route et les objectifs opérationnels des futures actions. Afin d'assurer la pérennité et la

mise à jour continue de cette cartographie au-delà de l'accompagnement du CPIE Loire Anjou, un agent référent par pôle sera identifié afin de l'enrichir et de l'actualiser au fil des évolutions et des aménagements réalisés.





ACCOMPAGNEMENT DES ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE EN 2025

Portés par des communes ou des intercommunalités, les Atlas de Biodiversité sont des projets soutenus par l'Office Français de la Biodiversité. Ils ont pour objectif d'améliorer les connaissances naturalistes de leur territoire, sensibiliser et impliquer tous les acteurs dans la préservation de ces espaces et mettre en place une stratégie pluriannuelle avec des actions concrètes pour la biodiversité.

Lancés en 2024, et accompagnés par le CPIE Loire Anjou, les ABC d'Oudon et de la Communauté de Commune Loire Layon Aubance se poursuivent jusqu'à fin 2026 pour le premier et fin juin 2027 pour le second.

2025 a été une année marquée par de nombreux inventaires herpétologiques dans ces projets :

- à Oudon, inventaires amphibiens sur 9 mares et

inventaires reptiles sur 12 transects* (1 transect = 4 plaques reptile),

- en Loire Layon Aubance, inventaires reptiles sur 30 transects*

Les sciences participatives étant un levier d'engagement important pour la transition écologique, ces inventaires ont été conduits avec un total de 20 bénévoles. Ce travail participatif permet aux collectivités de bénéficier de davantage de données que si les seuls salarié·e·s avaient mené les inventaires. Un grand merci à ces naturalistes amateurs et/ou professionnels bénévoles pour le CPIE Loire Anjou !

Les ABC en 2025 ce sont aussi 20 animations grand public réalisées par le CPIE Loire Anjou.

La fin d'année 2025 a été également l'occasion de se pencher sur l'un des chantiers les plus importants de l'atlas : le plan d'action post-ABC. Ce travail s'anticipe bien avant la fin des ABC afin d'être le plus participatif possible avec les acteurs de l'atlas. Sur Oudon, des ateliers collectifs ont ainsi pu être proposés aux élus et aux habitants pour définir et prioriser des actions de cette stratégie. Ce travail sera affiné en 2026 avec les collectivités afin de remettre un livrable concret pour engager des actions utiles pour la biodiversité.

** transect : ligne fictive le long de laquelle nous sommes amenés à réaliser des inventaires (suivi plaques reptiles ou écoute oiseaux hivernants)*



Allez visiter notre base de données
Kollect : www.cpie.kollect.fr



Témoignage

Avec le CPIE nous avons pu mener à bien notre ABC, notamment à grâce à leur expertise environnementaliste, mais aussi grâce à leur capacité d'animation de groupes et de publics variés. Le CPIE a par ailleurs su s'adapter à notre contexte communal, en réduisant le volet « acquisition d'observations terrain » puisqu'à Oudon, nous avons déjà de nombreuses données, et en renforçant le volet « plan d'actions post-ABC » qui nous tient à cœur pour faire vivre les efforts de préservation de la biodiversité bien après la fin de notre Atlas.

**SÉVERINE DUGUEY,
MAIRE D'OUDON,**

ACCOMPAGNEMENT ET MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION : ESPACE NATUREL SENSIBLE LE FOURNEAU SAINTE-CATHERINE

A partir de 2018, plusieurs rencontres se sont tenues entre la Foncière Charier, la commune d'Orée d'Anjou, le CPIE Loire Anjou et le Département de Maine-et-Loire afin de réfléchir ensemble à la pertinence et à la faisabilité de l'élaboration d'un plan de gestion d'ENS* au Fourneau, sur la commune d'Orée d'Anjou.

Le plan de gestion a finalement été lancé par la commune d'Orée-d'Anjou en début d'année 2024, avec les premiers inventaires et enquêtes d'acteurs locaux. Le plan de gestion porte sur une surface de 700 ha au sein du périmètre ENS « Vallée de la Loire Aval ». Cette surface est maillée par un bocage préservé entourant principalement des prairies de pâture et de fauche localement humides en raison d'un important réseau de boires. La présence de 2 lentilles calcaires dans le périmètre d'étude autour du Fourneau à Liré et du Fossé Neuf à Bouzillé constitue l'originalité de ce secteur ligérien et rend le site unique.

Un souci de compréhension du projet par les acteurs locaux a mis celui-ci en pause en 2024, et après une réunion publique organisée pour éclaircir les différents questionnements, les inventaires de terrain ont repris début 2025. Les enjeux principaux du site reposent sur les milieux aquatiques, les prairies humides, le bocage et les lentilles calcaires, abritant de nombreuses espèces protégées et/ou patrimoniale (Trèfle de Micheli, Renoncule à feuille d'Ophioglosse, Gratiolle officinale, etc). Cependant, plusieurs espèces

exotiques envahissantes animales et végétales menacent les enjeux du site (Ecrevisse de Louisiane, Jussie, Xénope lisse, Ragondin, etc). De belles découvertes floristiques ont été effectuées sur la boire des Ecouilles, qui est la boire la plus riche du secteur : Cardamine à petites fleurs, Gratiolle officinale, Ludwigie des marais, Souchet de Michel, Characées.

A partir de ce diagnostic, plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour réfléchir avec les acteurs locaux aux objectifs du plan de gestion (préservation et restauration, connaissance, valorisation), ainsi qu'au programme d'actions à déployer dans le cadre d'un projet partagé d'aménagement, de gestion, de conservation et de valorisation du site.

Enfin, une priorisation des actions a été réalisée de manière concertée afin d'orienter le choix des actions qui seront déclinées au cours des 5 ans du plan de gestion. Le programme d'actions est à présent défini et priorisé, et le rapport de plan de gestion est en cours de finalisation.

* *Espace Naturel Sensible : site naturel offrant un intérêt majeur sur le plan paysager, géologique ou écologique et pour lequel le Département de Maine-et-Loire mène une politique de préservation et de valorisation*



ACTUALISATION DES CONNAISSANCES NATURALISTES SUR LES ZNIEFF DES MAUGES, DU CHOLETAIS ET DE LA VALLÉE DU LAYON

Une ZNIEFF* est un espace de superficie variable identifié et reconnu pour son intérêt écologique, comprenant des espèces et des milieux naturels remarquables, rares ou menacés.

Depuis 1982, et dans la continuité de la politique française pour la préservation de la biodiversité, les inventaires de ZNIEFF sont organisés à la demande du Ministère en charge de l'environnement ou de l'écologie en métropole et outre-mer, sur domaine terrestre ou marin. Ces espaces ZNIEFF sont ainsi justifiés par la présence d'espèces dites « déterminantes », c'est-à-dire des espèces suffisamment intéressantes pour montrer que le milieu naturel qui les héberge présente une valeur patrimoniale plus élevée que les autres milieux naturels environnants. Chaque région dispose de sa liste d'espèces déterminantes.

Références en termes de connaissance de la richesse du patrimoine naturel national, les ZNIEFF ne constituent pas des outils de protection de la nature mais fournissent aux acteurs de l'environnement un outil d'aide à la

décision, dans une optique de développement durable. Les ZNIEFF orientent notamment les décisions politiques d'aménagement du territoire et le déploiement d'outils réglementaires de préservation des espaces naturels.

En 2025 en France Métropolitaine et d'Outre-mer, le dispositif compte 20 210 ZNIEFF. Dans le département du Maine-et-Loire, près de 220 espaces naturels ou semi-naturels sont classés en ZNIEFF de type I et II.

Dans le contexte d'un besoin d'actualisation des connaissances naturalistes de ZNIEFF, le CPIE Loire Anjou a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) annuel pour la biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour proposer la mise en œuvre d'inventaires ciblés sur la recherche des « espèces déterminantes » de faune et de flore et des espèces de groupes méconnus ou peu étudiés comme les hétérocères (papillons de nuits) et les coléoptères sur onze ZNIEFF des Mauges, du Choletais et de la Vallée du Layon.

* ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique



BIODIVERSITÉ ET PROJETS D'AMÉNAGEMENTS

L'accompagnement des entreprises à la prise en compte des enjeux environnementaux est mené au CPIE Loire Anjou depuis la fin des années 90. Il s'est accentué au tournant des années 2000 avec le projet « Biodiversité et carrières » qui a induit de nouvelles réflexions sur comment sensibiliser les entreprises pour aller au-delà des obligations réglementaires et pour proposer des préconisations découlant d'inventaires naturalistes les plus larges possible.

Fort de cette expérience, le CPIE Loire Anjou réalise à présent tous les ans des études réglementaires pour des entreprises du territoire. En 2025, ce sont plus de dix entreprises de carrières (pour une vingtaine de sites différents) et trois projets énergétiques qui ont fait appel au CPIE. Ceci, soit afin d'intégrer les enjeux locaux de biodiversité à leurs projets d'aménagements initiaux, soit dans le cadre de suivis de mesures environnementales pour vérifier que les activités ne mettent pas à mal des espèces et habitats.

Ces expertises se font le plus souvent à la faveur des connaissances acquises par le CPIE depuis 40 ans et informatisées dans la base de données Kollekt. Cette plus-value locale permet d'accompagner finement les projets et de proposer des mesures ajustées au territoire

ou prenant en compte des projets locaux portés par ailleurs.

Les passages d'inventaires des salariés naturalistes du CPIE sur les sites des entreprises sont aussi régulièrement l'occasion de contribuer à l'amélioration de la connaissance locale de la biodiversité pour des groupes méconnus ou peu étudiés par ailleurs (hyménoptères symphytes, chrysomèles, cloportes, fourmis... ceci en relation avec des spécialistes de l'Anjou, de France voire de l'étranger). Ces temps sont aussi l'occasion de sensibiliser le personnel des entreprises à l'intégration des enjeux environnementaux dans leurs métiers.

Ainsi en 2025, le CPIE Loire Anjou a proposé à l'entreprise Heidelberg Materials un projet visant à mieux connaître la diversité en abeilles sauvages des carrières de roche massive, l'objectif final étant de préconiser des actions pour une meilleure prise en compte de ces pollinisateurs dans la gestion courante des sites d'extraction. Ce projet a candidaté à la 6^e édition du concours « Quarry Life Award » qui récompense les actions novatrices en faveur de la biodiversité en carrière (concours créé par Heidelberg Materials sous l'égide de l'UICN). Le CPIE Loire Anjou a reçu le premier prix national dans la catégorie « Recherche » et a gagné le trophée « Habitat & Espèces » du jury international parmi des projets venus de près de 20 pays dans le monde !



Témoignage

« Grâce au partenariat mené avec le CPIE depuis près de 20 ans nous avons pris conscience à quel point nous cohabitons avec la biodiversité sur nos sites. Une relation construite sur le long terme avec les intervenants dans la confiance et l'écoute nous a permis de réaliser la responsabilité que nous avons dans ce domaine et nous a poussé à préserver et agir pour les habitats et les espèces. La rigueur scientifique du CPIE dans ses interventions a permis l'acquisition de connaissances qui débouchent sur des actions concrètes dont nous sommes fiers. Les récompenses obtenues par le projet porté par Monsieur Durand sur les pollinisateurs sauvages aux Quarry Life Award sont la parfaite illustration de cette démarche.

MATTHIAS ROHAUT
MANAGER FONCIER-ENVIRONNEMENT
HEIDELBERG MATERIALS FRANCE
GRANULATS, SECTEUR PAYS DE LA LOIRE

LE PROJET ATRAP'REV

Dans le cadre d'une amorce de recherche participative qui porte sur la contribution du fait associatif aux territoires, l'Union Nationale des CPIE et l'association Sol et Civilisation ont animé un atelier le 26 novembre 2025.

Les 12 participants ont pu :

- Retracer chronologiquement le passé du CPIE Loire Anjou,
- Se projeter vers un futur désirable
- Se rendre compte du chemin à parcourir pour atteindre l'objectif
- Initier l'écriture d'un récit futuriste dont voici le résultat :



Le Parlement du Vivant, organisé à Beaupréau par les habitant.es des Mauges en 2051, a provoqué une incroyable effervescence collective et a embarqué le territoire vers un véritable changement de paradigme.

Pour cette nouvelle année 2072, nous pouvons tous et toutes nous réjouir ! La transition écologique et sociétale, fruit des actions engagées depuis de nombreuses années par les acteurs du territoire, a enfin eu lieu. En préservant l'équilibre entre la conservation de l'esprit des Mauges et l'accueil des migrants climatiques sur son territoire, les habitant.es ont fait de la protection de l'environnement un pilier central du vivre ensemble... ce qui semblait être une utopie est devenu une réalité du quotidien.

Le CPIE Loire Anjou, reconnu comme une structure pionnière et humaniste, a fortement contribué à cette transformation écologique et sociale. Son esprit coopératif, développé depuis sa fondation en 1980, a pu s'incarner au fil des années dans la construction d'un modèle d'équité. Dans un monde confronté au changement climatique et aux obscurantismes, le CPIE revendique une approche consciente et éclairée. L'association, qui a transmis, facilité, inspiré et rassemblé, est aujourd'hui garante de cette mémoire et de cet équilibre à protéger. En s'appuyant sur sa gouvernance inclusive, le CPIE a toujours réussi à s'adapter aux

bouleversements en cultivant la coopération entre habitants, collectivités, entreprises et structures associatives, en s'inspirant d'ailleurs, pour imaginer des solutions innovantes, fidèles à ses valeurs.

En unissant nos forces, nous avons établi un territoire vivant et solidaire !

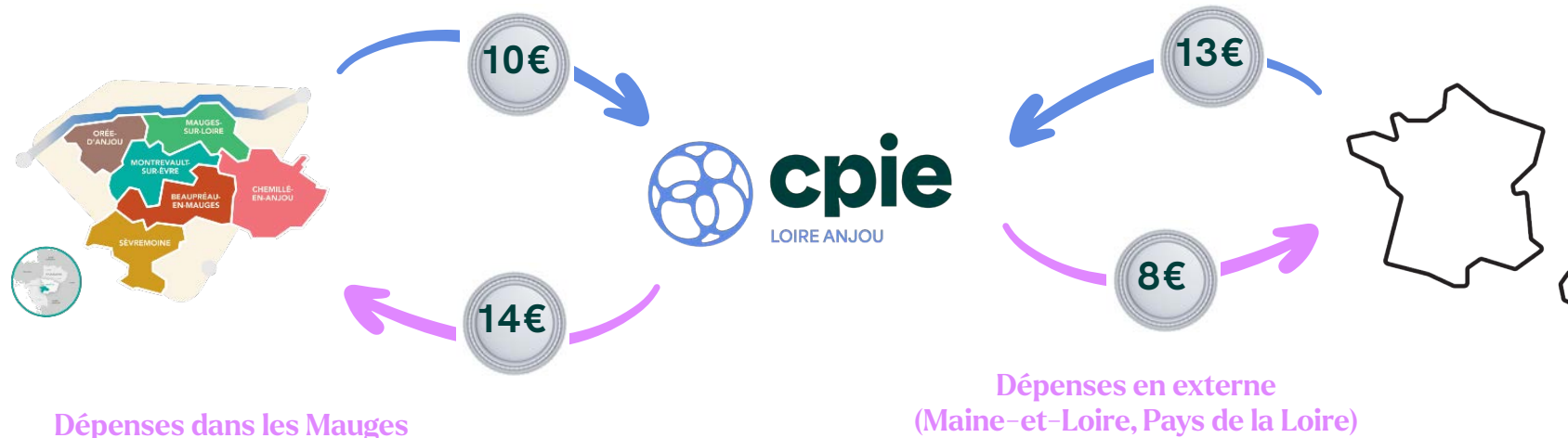
Texte écrit par Céline GRASSET, Charles BÉLY et François MALINGE



D'où vient et où va l'argent du CPIE Loire Anjou en 2025 ?

Ressources provenant des Mauges

Mobilisation de ressources complémentaires externes aux Mauges



Ce schéma permet de comprendre la provenance et la destination des flux financiers du CPIE Loire Anjou.

Nous avons étudié, ligne par ligne, la destination des dépenses du CPIE Loire Anjou et avons agi de même s'agissant de la provenance des produits.

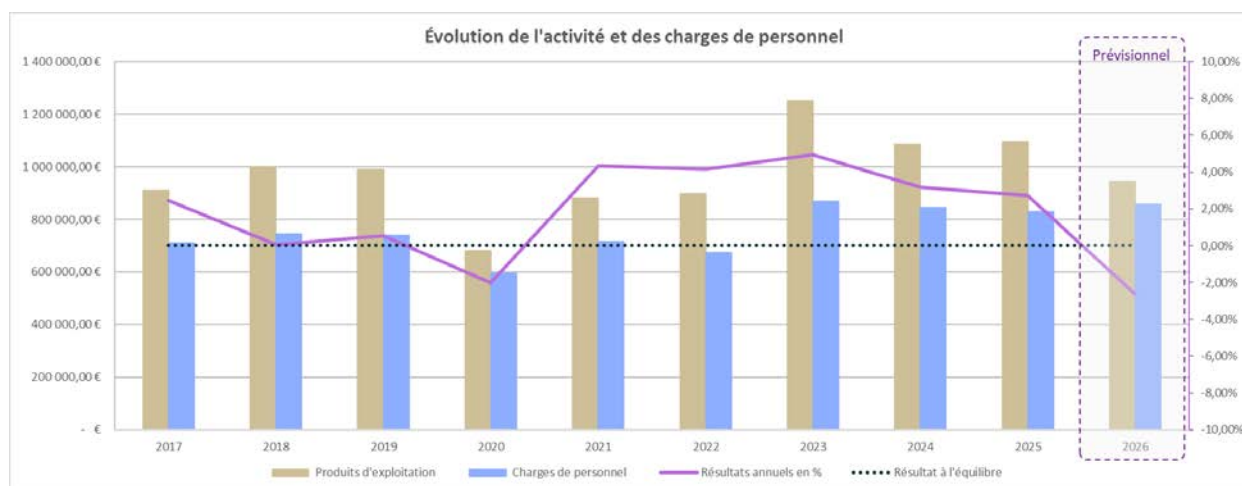
Le compte de résultat de l'association totalise 1 211 999 € de produits et 1 182 976€ de charges en 2025.

64 % de nos charges sont versées dans les Mauges. Dans le même temps, 44 % de nos produits proviennent des Mauges.

Pour expliciter le schéma ci-dessus, on peut écrire que lorsque le CPIE Loire Anjou reçoit 10 € en provenance de la Communauté d'agglomération, des collectivités, des entreprises et associations des Mauges, l'association mobilise 13 € complémentaires auprès de partenaires extérieurs. Dans le même temps, parce que le CPIE Loire Anjou privilégie, fidèle aux valeurs du développement durable, des opérateurs locaux et parce que la majorité des salariés habite le territoire, l'association génère 14 € de ressources dans les Mauges. Ce schéma tend à montrer que les subventions reçues de la part des collectivités ne constituent pas une charge nette, mais doit s'envisager comme une dépense d'investissement pour le territoire.

Quelques données chiffrées

Rapport financier téléchargeable
sur notre site internet



Revue de l'activité 2025 :

On peut noter une petite augmentation des produits d'exploitation avec une part toujours largement prépondérante des activités à destination des collectivités et du territoire de Mauges Communauté.

Masse salariale :

Les mouvements de personnels (départ de Pierre, co-directeur en avril puis arrivée des responsables de pôles en septembre) ont eu pour effet une légère baisse de la masse salariale en 2025.

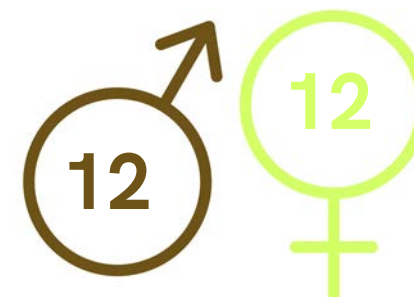
Compte de résultat :

L'année 2025 est similaire à 2024 avec un résultat de 29 023 €. Cependant, cet exercice n'a pas permis de provisionner une PPV (Prime de Partage de la Valeur).

Perspectives :

L'association a fait le choix de recruter du personnel pour structurer, assurer l'avenir avec pour conséquence l'augmentation ponctuelle des charges structurelles. 2026 devrait être une année intermédiaire pour laquelle nous prévoyons une baisse d'activité significative, de l'ordre de 10% liée notamment aux élections municipales qui ont mis en pause certains projets. Cet effet ciseaux va probablement générer une perte d'exploitation pour 2026 qui nous incite à la prudence.

Au 31 décembre 2025, l'équipe salariée était composée de 24 salariés.es, (dont 23 en CDI).



21.08

C'est l'effectif salarié
moyen annuel

ETP en 2025



Nos partenaires 2025

Chaque année, le CPIE Loire Anjou développe des actions avec plus d'une centaine de partenaires différents. Voici ceux avec qui nous avons travaillé en 2025 :

ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) | Agence Régionale de Santé (ARS) | Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) | DREAL Pays de La Loire | Office Français de la Biodiversité (OFB)

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION

Angers Loire Métropole | Cholet Agglomération | Loire Layon Aubance | Mauges Communauté | Pays d'Ancenis

COMMUNES

Beaupréau-en-Mauges | Chemillé-en-Anjou | Cholet | Couffé | La Haye Fouassière | La Séguinière | La Tessoualle | Lys-Haut-Layon | Mauges-sur-Loire | Montrevault-sur-Evre | Ombrée d'Anjou | Orée d'Anjou | Oudon | Segré-en-Anjou-Bleu

COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS DE COOPÉRATION

Alter Public | CEREMA | Chambre d'agriculture des Pays de la Loire | Conseil Départemental de Maine-et-Loire | Conservatoire Botanique National de Brest | Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle (EDENN) | Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise | Osez Mauges | Région

des Pays de la Loire | SIDAEP des Mauges et de la Gatine | SMIB Evre Thau Saint-Denis | Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL)

ENTREPRISES

Aubron-Méchinard | Bio Sev | Biocoop Mauges | Bio-Logique | Blanloeil | Boissière Mervent Conservation | Bouyer-Leroux | Brangeon | Brangeon Services | Carrières de Châteaupanne | Carrières de Cléré | Chariot CM | Compagnie Nationale du Rhône | Crédit Agricole | Crédit Mutuel | Culture Biome | Enercoop Pays de la Loire | Enerdigid | Ferme de la Chauffetière | Ferme des Blottières | Foncière Chariot | Fondation Nature & Découvertes | Fonds de dotation La Poule Rousse | GEOSCOOP | Godicheau Horticulture | Heidelberg Materials | Laura Dilé | Le verger de la Blottière | Léo Pro | Les jardins de Gogane | MEAC | Meldomys locatif | Mutualité française | Nivet | Parc du Fief-Sauvin | Parc éolien des Grands Fresnes | SDVL | SEV-E | Siléo | Terre cuite des Mauges | THEOBAT | TP Courant | TPPL | UEM Fondation | UNICEM | Verger de la Petite Rainette | Wieneherberger | WPD Solar France

ASSOCIATIONS

AMAP Coup d'pousse | Alisée | Botz Environnement | CAUE de Maine-et-Loire | Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) | Centre Social du Chemillois | Centre social Evre et Mauges | Centre social Indigo | Centre social Val'Mauges | Centre socioculturel Rives de Loire | Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des Mauges | Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Pays de la Loire | Coordination régionale LPO Pays de la Loire | CPIE Logne et Grand Lieu | CPIE Loire Océane | CPIE Mayenne Bas-Maine | CPIE Pays de Nantes | CPIE Sèvre et Bocage | CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir | Dub Camp Festival | Energie

Citoyenne Loire et Mauges (ECLEM) | Energie Loire Layon Aubance (ELLA) | Espace Santé Centre Mauges | Familles rurales Saint-André-de-la-Marche | Fédération des centres sociaux de Maine-et-Loire et Mayenne | Festival de Poupet | Fil Vert (Lions Club Cholet Mauges et Rotary Club de Cholet) | GABB Anjou | GRAINE Pays de la Loire | GRECIA | Groupe Chiroptères Pays de la Loire | Groupe de Recherche et d'Archivage en Histoire Locale (GRAHL) | Groupe Mammalogique Breton (GMB) | Hellfest | Horizon Bocage | IRESA | Jardi-éco-sol | Jardinat' | La Nuit de l'Erdre | La Turmelière | L'Arbre Bleu | Les Copeaux d'Abord | Les Copeaux de l'Evre | Les Petits Ruisseaux | LPO Anjou | LPO Loire-Atlantique | Maison du potier | Novabuild | Pôle Santé Thau Evre et Loire (PSTEL) | Qué P'Asso | Recherches Archéologiques dans le Bassin de la Loire et de l'Evre (RABLE) | Réseau éco-événement (REEVE) | UNCPIE | URCPPIE | V and B Fest' | ZD en Mauges

ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS

CFPPA Le Fresne - Angers | Collège de l'Evre - Saint-Pierre-Montlimart | Collège Georges Pompidou - Champtoceaux | Collège Saint-Jean - Vihiers | Collège Saint-Paul - Thouarcé | Ecole Georges Lapiere - Beaupréau | Ecole La Fontaine - Saint-Laurent-des-Autels | Ecole La Trézénne - Le Fuilet | Ecole Les sables d'Or - Saint-Pierre-Montlimart | Ecole Paul Eluard - Vallet | Ecoles Les Garennes - Champtoceaux | ESSCA - Angers | Institut Rural des Mauges - Beaupréau | Institut Supérieur de l'Environnement - Nantes | Lycée Briacé - Ancenis | Lycée Briacé - Le Landreau | MFR - Jallais

Perspectives 2026



Le CPIE Loire Anjou adhère à un réseau de 78 CPIE et 12 Unions Régionales en France. En ce début d'année 2026, une nouvelle charte graphique nationale va progressivement être appliquée.

Le CPIE Loire Anjou poursuit ses actions dans tous les domaines environnementaux et toujours dans un esprit d'innovation. Par exemple, force d'initiative une nouvelle fois, le CPIE déploie à plus grande échelle de nouvelles actions de sensibilisation « biodiversité et santé », sur des espèces à enjeux sanitaires et exotiques envahissantes (plantes allergisantes, moustiques, tiques, fourmis invasives...). Ces actions seront proposées pour le grand public, mais aussi auprès des agents, élus ainsi que divers professionnels.

2026, année d'élections municipales. Cela impacte l'activité de l'association (report de décisions, installation de nouvelles équipes...). C'est donc aussi une année de renouvellement important du Conseil d'Administration pour le CPIE Loire Anjou. Dans le 1^{er} collège d'élus, les collectivités des Mayennes vont désigner leurs nouveaux représentants au CPIE. Pour les deux autres collèges (représentants d'associations, d'entreprises et particuliers) 10 nouveaux administrateurs ont souhaité rejoindre notre association. Merci et bienvenue à tous.

Cette année 2026 va également être celle d'un

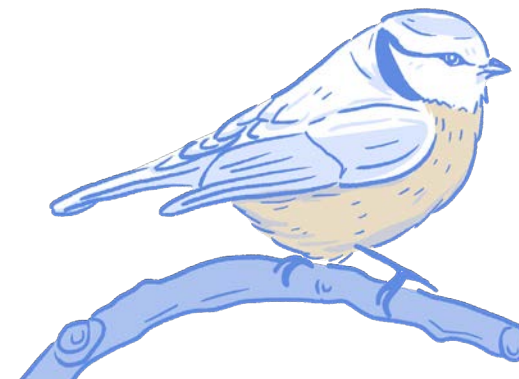
changement de présidence au CPIE Loire Anjou. Voilà déjà 8 ans que je préside le CPIE et je ne souhaite pas prolonger mon mandat, j'estime qu'un renouvellement régulier est sain pour un fonctionnement optimal de l'association. Je souhaite néanmoins rester administrateur.

Je tiens à remercier les salariés pour leur engagement professionnel. Je remercie particulièrement Christine avec qui j'ai beaucoup partagé ces dernières années. Merci aussi aux administrateurs du CPIE, aux membres du bureau, de m'avoir accordé leur confiance dans cette mission. Cela a été un vrai travail d'équipe auquel j'ai trouvé beaucoup d'intérêt et même de plaisir dans les échecs comme dans les réussites.

Le CPIE Loire Anjou, une association atypique sur le territoire, au service de l'environnement, au service de tous et avec tous. Dans un esprit d'initiative permanent avec des valeurs fortes, une association qui depuis 46 ans a toujours su se remettre en question et évoluer. Je laisse la présidence confiant en l'avenir de l'association.

Philippe Blanchard

LE PRÉSIDENT



NOS ÉVÉNEMENTS :

DE MARS À NOVEMBRE

Sorties dans le cadre des « Rendez-vous nature en Anjou »

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN

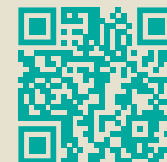
Bienvenue dans mon jardin au naturel

SAMEDI 3 OCTOBRE

Bienvenue chez mon producteur au naturel

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Animations et temps d'échange sur la santé, l'alimentation, le jardin et la biodiversité



2200



CPIELoireAnjou

**C'EST LE NOMBRE D'ABONNÉS
À NOTRE PAGE FACEBOOK AU 31/12/2025**



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Anjou

3 bis rue du Chanoine Libault - Beaupréau - 49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES - 02 41 71 77 30 - contact@cpieloireanjou.fr